Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260917-D2026_088-DE

Département
Du Morbihan

COMMUNE DE LOCMIQUÉLIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept du mois de septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de LOCMIQUELIC, dûment convoqué s'est assemblé salle du conseil à la mairie de Locmiquélic, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Eric PATUREL.

Date de convocation : le 10 septembre 2026
La séance a été publique le jeudi 17 septembre 2026

Etaient présents : Monsieur GUIDAL, Madame IZAGUIRRE, Monsieur CAZEAUX, Madame SAINTAGNE, Monsieur RIBETTE, Madame RIBETTE, Monsieur MAINGUY, Madame BLAIZOT, Madame GUILLEVIC, Madame BELLEGO, Madame HÉBERLÉ, Monsieur BENGON, Madame CHAUDRÉ, Madame LE QUER, Monsieur FISCHER, Monsieur GEOURJON, Madame RIPOLL-GHYS, Monsieur JÉHANNO, Madame KAMENSKY, Madame COQUILLON.

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur VARIOT (procuration à Monsieur PATUREL), Monsieur BALDOS (procuration à Madame RIPOLL-GHYS).

Absents : Monsieur BORGNIC, Monsieur ROBERT, Monsieur DRÉANO, Madame DRÉAN.

Secrétaires de séance : Madame LE QUER, Madame CHAUDRÉ.

Conseillers en exercice : 27

D2026-088 RÉALISATION D'UNE ESTACADE PIÉTONS-PMR-VÉLOS DANS LA DESCENTE VERS L'EMBARCADERE DE PEN MANÉ ET DEMANDE D'UNE SUBVENTION A LA RÉGION

Exposé :

En 2021, une étude de faisabilité pour des aménagements a été menée conjointement par la commune de Locmiquélic et la Compagnie des Ports du Morbihan. Les conclusions de cette étude préconisent de renforcer le lien entre la ville et ses ports, avec un accent particulier sur la revitalisation du secteur de Pen Mané Bihan.

À la suite de cette première étude, la commune de Locmiquélic a lancé, en partenariat avec la Compagnie des Ports du Morbihan, une étude d'intention architecturale. Celle-ci portait :

- sur la création d'une liaison douce en ouvrage, sur le domaine portuaire, qui relierait Pen Mané Bihan à l'embarcadère de Pen Mané.
- Sur la création d'une estacade le long de la rue Roger Trémaré à destination des piétons, des personnes à mobilité réduite et des vélos.

L'étude d'intention architecturale réalisée par le cabinet NU Architecture a évalué le montant du projet passerelle à 4 910 000€ HT, somme qui s'avère trop importante pour le budget de la commune.

En revanche, la réalisation d'une estacade, évaluée à 1 800 000€ HT le long de la route Roger Trémaré, semblait plus pertinente.

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260917-D2026_088-DE

Le projet de réalisation de cette estacade a été inscrite dans la convention « Bien Vivre partout en Bretagne ». Il importe de faire figurer l'accord du Conseil municipal pour cette opération et afin de solliciter les subventions.

Proposition :

Vu l'avis de la commission urbanisme et cadre de vie en date du 8 septembre 2026,

Il est proposé au Conseil municipal :

- de donner son accord pour la réalisation du projet d'estacade d'un montant prévisionnel de 1 800 000€ HT
- de solliciter auprès du Conseil régional de Bretagne une subvention de 17% du montant des travaux HT soit une subvention d'un montant de 320 000 €.
- de s'engager à prendre en charge la part qui lui incombe, soit un minimum de 20 % du montant HT ou T.T.C.

Après que le Conseil municipal, dûment convoqué, en eut délibéré, la proposition est approuvée à 23 voix pour.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le 21 septembre 2026

Madame LE QUER	Monsieur PATUREL	Madame CHAUDRÉ
La Secrétaire	Le Maire	La Secrétaire